

La question ci-dessous vient de l'industrie. Vous trouverez à la suite de celle-ci la réponse du MDN et la clarification subséquente :

Question :

En examinant la DP susmentionnée, nous avons remarqué une incohérence entre l'Annexe C de la DP et l'Annexe D des Articles de convention. En effet, le tableau des prix de la DP pour la période fixe du marché ne comprend pas les lignes des Fonctions d'agent maritime et des Charges directes diverses. Or, elles figurent dans l'annexe D des Articles. De plus, elles figurent dans le tableau des prix de la période optionnelle de la réponse à la DP. Pourriez-vous fournir des clarifications quant aux renseignements sur les prix que les soumissionnaires doivent inclure dans leur réponse?

De plus, pourriez-vous fournir une copie électronique de la feuille de calcul à l'annexe C de la DP?

Réponse :

Les tableaux de prix dans les Articles de convention demeurent inchangés. Chaque fois qu'un prix porte la mention « À déterminer au moment de l'attribution du marché », le MDN se réserve le droit d'estimer le montant qui sera inscrit au tableau des prix avant l'attribution du contrat afin de couvrir les dépenses estimées. Les soumissionnaires ne doivent pas fournir de renseignements ni d'estimations de prix pour les prix portant la mention « À déterminer au moment de l'attribution du marché ».

Le tableau correspondant à la période optionnelle dans l'annexe C de la Demande de propositions (DP) a été modifié de manière à indiquer clairement les prix que les soumissionnaires doivent présenter.

Vous trouverez une copie électronique de l'annexe C de la DP (tableaux des prix pour la période du marché et la période optionnelle) dans la pièce jointe à la présente note explicative relative à la DP. Les soumissionnaires doivent présenter leurs prix dans les boîtes surlignées en vert dans le document ci-joint, et ce, aussi bien pour la période du marché que pour la période optionnelle. Le reste de la feuille de calcul se remplit automatiquement dès que le soumissionnaire a fini de remplir les boîtes vertes. Le document ci-joint doit être dûment rempli et soumis conformément aux instructions de la DP.

Merci.